

FICHE PROJET

220040 – Cours d'écoles : analyse croisée confort thermique / inclusion / usages

Objectifs et résultats attendus

L'a-urba a une longue tradition de travail à double échelle, celle de la métropole et celle des communes qui en font partie. L'échelle communale permet une territorialisation des stratégies élaborées à l'échelle métropolitaine en mettant en évidence les conditions nécessaires pour les rendre opérationnelles. Elle permet également de tester des démarches innovantes de projet urbain en tenant compte des spécificités territoriales.

Ainsi, l'agence réalise un travail d'accompagnement de problématiques et/ou projets des communes de la métropole dans le cadre de conventions communales. Ces travaux s'appuient sur les contenus du programme annuel partenarial qu'ils viennent, en retour, enrichir via une montée en généralité.

La commune de Mérignac a prévu de rénover ses 14 écoles durant le mandat 2020/2026 - dont plusieurs font déjà l'objet de projets de réhabilitation et/ou extension intégrant une réflexion sur la cour - et souhaite donc engager un travail sur les cours des 7 à 9 écoles restantes. Cette démarche s'inscrit dans un double enjeu de conception inclusive et d'amélioration de l'accueil éducatif des enfants dans ces espaces d'une part, d'amélioration du confort thermique à l'année intégrant une végétalisation d'autre part.

Il est donc proposé de concentrer l'intervention de l'agence sur les points suivants :

- la formulation d'éléments de diagnostic au regard de ces deux enjeux,
- la proposition d'outils remobilisables (grilles d'analyse),
- la proposition de contenus à mettre en débat pour définir des invariants (objectifs, aménagements, modes de gestion...).

Il s'agit d'aider à formaliser et structurer les attentes de la collectivité et des usagers et pour des projets partagés dans une perspective de cadrage général s'appuyant sur deux sites représentatifs, étape qui permettra d'alimenter les phases ultérieures de programmation, conception et maîtrise d'œuvre.

Cette démarche vient s'articuler avec des objectifs de réalisation d'aménagements à court/moyen terme, en alimentant les réflexions pour un cadrage commun. Elle n'interfère donc pas avec les étapes ultérieures de conception, qui pourront se réapproprier les points d'attention livrés en fin d'année.

Il s'agira plus spécifiquement :

- d'apporter des éléments d'analyses spécifiquement sur les deux écoles représentatives de contextes mérignacais, choisies par la commune ;
- de tester les grilles d'analyses conçues sur deux écoles afin de les livrer pour réutilisation sur le reste des établissements à aménager ;
- d'apporter de la matière pour un dialogue partenarial, permettant d'identifier les points de convergence et les arbitrages nécessaires entre les attentes des usagers, le niveau d'ambition de la collectivité, et la faisabilité (notamment en termes de gestion et pérennisation). Ces points de convergence constitueront des invariants pour les aménagements à venir.

Méthode

Ce travail portera sur deux écoles représentatives des différents contextes de Mérignac, dans la perspective de donner des clés pour l'ensemble des écoles. Nous envisageons pour cela :

Diagnostic portant sur les dimensions confort thermique, inclusion, usages

- une visite-aperçu de 5 écoles, suivie d'un échange pour définir les deux sites de référence à retenir > choix final assuré par la commune,



Hangar G2 – Bassin à flot n°1
Quai Armand-Lalande – BP 71
F-33041 Bordeaux Cedex
+33(0)5 56 99 86 33
contact@aurba.org
aurba.org

- 4 entretiens préalables (individuels ou collectifs) auprès du personnel enseignant, d'associations périscolaires, du personnel technique chargé de l'entretien du site, éventuellement de parents d'élèves > liste des participants à établir en lien avec la mairie
- 1 visite-analyse approfondie des deux sites, si possible en temps scolaire (cour vide et observation d'un temps de récréation). Bien entendu, les outils méthodologiques de diagnostic et les éléments de réflexion généralistes issus du travail de l'a-urba seront mis à disposition de la commune et du Pôle Territorial pour assurer leur remobilisation sur les autres sites. Ce diagnostic s'appuiera notamment sur les travaux menés par l'a-urba concernant la « Métropole de la transition écologique ».

Identification et priorisation des enjeux

- 2 ateliers multi-acteurs pour mise en débat des enjeux et pistes de recommandations

Définition de points d'attention et synthèse

- Support de synthèse de type poster avec montée en généralité dans la perspective d'alimenter le cadrage commun pour les autres écoles.

NB : Il est à noter que l'agence ne réalisera pas un travail de maîtrise d'œuvre, ni même de programmation détaillée, de conception des aménagements ou de faisabilité technique pour chacune des 7 à 9 cours intéressant la commune (ou pour les deux cours étudiées). Il s'agira d'articuler les grilles d'analyse proposées avec les enjeux jugés prioritaires par les acteurs locaux et les préconisations remobilisables, en lien avec les missions des services communaux et du Pôle Territorial Ouest, et de leurs éventuels prestataires.

Calendrier

- Juin : une journée de visite-aperçu de 5 sites (accompagnée par les référent.es ville) comprenant un échange sur le choix des deux sites à retenir.
- Octobre : diagnostic et entretiens
- Novembre : ateliers, enjeux et points d'attention
- Mi-décembre 2022 : rendu

Livrables envisagés

Grilles d'analyses établies et testées sur les deux écoles choisies.

Supports utilisés en entretiens et ateliers.

Synthèse des pistes de recommandations généralisables (illustration du "champ des possibles").

Partenaires - Interlocuteurs impliqués :

Référent.es en commune :

- Suivi technique et lien fonctionnel avec les écoles et les équipes en cours d'étude : Raymond MALLIA r.mallia@merignac.com (Mission conduite de projets du patrimoine éducation)
 - Suivi des contenus, préparation des arbitrages avec les élus et la Direction Générale. Sandrine ETCHEGOIN (Cheffe de centre scolaire en charge du secteur Nord) s.etchegoin@merignac.com
- Etienne Salin (Directeur de l'Action Éducative et de la Famille) e.salin@merignac.com

Référent Bordeaux Métropole (Pôle Territorial Ouest) :

- François FREYNET (Adjoint au directeur général des territoires - Responsable du PTO) f.freyenet@bordeaux-metropole.fr

Nombre de jours estimés pour la convention communale : 30

Compétences mobilisées

Directeur scientifique : Jean-Christophe Chadanson

Cheffe de projet : Mélina Gaboreau

Coordnatrice de projet : Claire Dutilleul

Urbaniste programmiste/spatialiste, spécialiste environnement, sociologue, illustration.